



Réf.:SCBD/BS/UN/jh/67565

26 mai 2009

NOTIFICATION¹

Présentation de points de vue sur les éléments du Programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public dans le cadre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

Madame / Monsieur:

À sa quatrième réunion, la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la Prévention des risques biotechnologiques (COP-MOP), dans sa décision BS-IV/17, a décidé d'élaborer un Programme de travail sur la sensibilisation, l'éducation et la participation du public concernant le transfert, la manipulation et l'utilisation d'organismes vivants modifiés, avec des objectifs opérationnels spécifiques sur la portée des activités et des résultats ainsi que des modalités de mise en œuvre. Au paragraphe 2 de la même décision, les Parties, les autres gouvernements et les organisations ont été invités à soumettre au Secrétaire exécutif, au moins douze mois avant la cinquième réunion des Parties, leurs points de vue sur les éléments potentiels du programme de travail. En outre, le Secrétaire exécutif a été prié d'établir, en tenant compte des observations, un projet de programme de travail pour examen à la cinquième réunion des Parties.

Afin de répondre à la demande de la COP-MOP dans les meilleurs délais concernant la préparation d'une synthèse des opinions présentées et d'élaborer un projet de programme de travail pour l'examen de la COP-MOP, vous êtes invités à envoyer au Secrétariat vos opinions et suggestions sur les éléments potentiels du programme de travail dès que possible, mais **au plus tard le 15 novembre 2009**.

Vous êtes également priés de diffuser, par le biais du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques, du matériel et des informations sur les possibilités d'appuyer des projets relatifs à la sensibilisation, l'éducation et la participation du public en matière de transfert, manipulation et utilisation sans danger des organismes vivants modifiés conformément au paragraphe 4 de la décision susmentionnée.

Je tiens à saisir cette occasion pour vous remercier de votre collaboration et soutien aux travaux du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Veuillez accepter, Madame / Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.

Aux correspondants nationaux du Protocole de Cartagena, de la CDB (où il n'y en a pas du Protocole), du Centre d'échange et organisations concernées et des organisations concernées

